

"Pas d'opposition de principe" à un allongement du délai pour les IVG médicamenteuses durant l'épidémie (Olivier Véran)

Mots-clés : # infectio # gynéco # santé publique # ministères # soins de ville # épidémiologie # contraception-IVG # ministère-santé # Parlement # télé-médecine # e-santé # accès aux soins

PARIS, 1er avril 2020 (APMnews) - Le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, a déclaré mercredi qu'il n'avait "pas d'opposition de principe" à un allongement de 2 semaines du délai pour réaliser une interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse en ville en raison de l'épidémie de Covid-19, tout en soulignant qu'il y a des "questions techniques" à régler préalablement.

Le ministre a été interrogé mercredi lors des questions au gouvernement par la sénatrice Laurence Rossignol (PS, Oise) sur les réponses que comptait apporter le gouvernement à un "appel d'une centaine de médecins" publié mardi pour garantir l'accès à l'IVG pendant la crise sanitaire, alors que "les effets désorganisateur dans les services hospitaliers mettent en danger la garantie pour toutes les femmes d'accéder à l'IVG" dans les délais.

Cela d'autant qu'il n'y a plus "le filet de sécurité des avortements hors délai" dans d'autres pays européens ayant des délais légaux plus longs, "puisqu'on ne peut plus circuler".

Dans cette pétition, il est demandé notamment d'allonger de 2 semaines à la fois le délai légal pour les IVG par aspiration et le délai pour les IVG médicamenteuses.

"Très clairement, il est hors de question que l'épidémie de Covid-19 restreigne le droit à l'avortement", a répondu Olivier Véran, qui a déjà été interpellé par Laurence Rossignol sur ce sujet.

Il a d'abord mentionné des "dispositions qui sont à l'instruction et vont être prises dans les plus brefs délais". D'une part, il sera rappelé que "durant l'épidémie, les IVG médicamenteuses doivent être encouragées, facilitées, tout en garantissant le libre choix pour les femmes".

D'autre part, le ministre a "demandé à [ses] services de travailler sur une plus grande utilisation de la téléconsultation": ce mode de consultation serait possible pour la première consultation et pour la consultation de suivi après prise de la pilule abortive. Ne resterait que la consultation au cours de laquelle est délivré le médicament qui devrait se faire chez le médecin.

Concernant les délais, Olivier Véran a dit avoir "entendu la demande des gynécologues de repousser le délai de réalisation de l'IVG médicamenteuse en ville et à domicile de 7 à 9 semaines", et n'avoir "pas d'opposition de principe".

Mais "on est là sur des questions techniques: il ne faut pas briser la chaîne du froid", a-t-il précisé. "La pilule se conserve dans des conditions congelées et donc nous sommes en train de regarder ce qu'il est possible de faire sans prendre de risque dans la chaîne du médicament".

Il a aussi "demandé à toutes les équipes des centres IVG et hospitalières de maintenir le recours à l'IVG instrumentale".

Le ministre a par ailleurs évoqué les recours tardifs. "Nous sommes en train de regarder, il existe une cause d'interruption médicale de grossesse (IMG)" (donc "qui ne répond pas à la question des délais", a-t-il précisé)

pour "détresse psychosociale".

"La question est de savoir, dans une décision collégiale, une fois que nous serons sortis du confinement, si l'on peut considérer qu'une jeune femme qui n'aurait pas pu aller en consultation dans les conditions classiques peut répondre à ces conditions de détresse psychosociale."

"Vous ayant dit cela, vous comprenez ma position personnelle", a-t-il ajouté.

"Des réponses très claires seront apportées sur l'ensemble de ces sujets", a assuré Olivier Véran.

fb/ab/APMnews

[FB7Q8483L]

GYNECO-REPRO-UROLOGIE POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le **consentement** écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

© 1989-2020 APM International -

https://www.apmnews.com/story.php?objet=349368&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBCowljE-u6w__eh1cfGNEOxzfvUYOZ0Xt8QcemnG1ZYG3twIBgbbuNC9MRZ5dKLXUuedrOGFsGySJJm_zU2UiwOS6QrU9TbG4oFK5rCFBLgnLWp78Q20Ks07U9fFLk8dOUxZX_ypiSCcTIXz9i8UIPLCJpKoEwwfgcdDq3JtjN5U_vie6reROELylu6H60uia6sHM-2nWTGZT_0pk204IU